

Quelle demande enregistrée en produits bio et locaux sur le Beaujolais viticole ?

L'objectif de cette fiche est de présenter les besoins réels en produits bio sur le territoire que ce soit en circuits courts ou longs. Ils ont été évalués en interrogeant les structures de commercialisation. Les résultats de ce recensement ne sont pas exhaustifs car tous les circuits n'ont pas été enquêtés. De plus, l'estimation quantitative des besoins en volume est assez difficile à réaliser. De manière générale, cette fiche peut servir aux porteurs de projet et producteurs déjà en place à la recherche de débouchés.

AMAP

- Les consommateurs de l'AMAP'Ouilles de Saint-Etienne des Oullières sont demandeurs d'œufs (estimation à 20 contrats), fruits (estimation à 20 contrats), miel, huile, fromage et viande.
- « La main à l'AMAP » à Blacé recherche de la volaille, des œufs, des petits fruits et du miel (2-3 kg / trimestre pour 20 paniers).
- L'AMAP « Mines de liens » à Chessy recherche des fruits d'été (15 contrats) et petits fruits, du porc et charcuterie (10 contrats) et du poisson (10 contrats).
- L'« AMAP'OM Val d'Azergues » à Marcilly d'Azergues recherche du lapin, de la bière et de l'huile d'olive.



Marchés bio

- Le marché bio du Bois d'Oingt est dépourvu de producteurs de fruits et petits fruits, miel, confitures, fromage de brebis et huile.
- Le marché bio de Villefranche est dépourvu de producteurs de miel, confitures, huile, fromages (vache et brebis), viande ovine, petits fruits, œufs et jus de fruits.

Magasins bio

- La biocoop de Villefranche recherche des fruits et légumes, du fromage de brebis et des œufs.
- Saveur Nature recherche des fruits, des produits laitiers notamment de brebis, des filets de poulet découpés et des œufs.

Communes

Selon l'enquête envoyée en 2015 aux communes de l'ensemble du Beaujolais :

- Les communes de Pommiers et de Saint-Forgeux souhaitent renforcer leur marché actuel avec des produits bio et celles de Ronno, Jullié et Saint-Julien souhaitent créer un marché bio.
- Les communes de Jullié, Saint-Julien et Jarnioux étaient intéressées pour mettre en place un système de panier bio et local sur leur territoire et Chatillon d'Azergues souhaitait renforcer son système de panier bio et local.
- La commune de Jullié était intéressée pour mettre en place un point de vente collectif bio local sur son territoire.
- Les communes de Saint-Vincent-de-Reins, Ronno, Saint-Irigny-de-Vers, Châtillon d'Azergues, Jullié et Saint-Forgeux voulaient introduire du bio local dans leurs commerces.

Il s'agit de besoins exprimés dans un 1^{er} temps mais il est nécessaire de les revalider avec les communes et ne pas les prendre pour acquis.

Restauration collective

- Selon l'enquête envoyée aux communes en 2015, les communes suivantes sont intéressées pour introduire des produits bio et locaux au sein de leur service de restauration collective : Frontenas, Châtillon d'Azergues, Jarnioux et Saint Vincent de Reins.

Il s'agit de besoins exprimés dans un 1^{er} temps mais il est nécessaire de les revalider avec les communes et ne pas les prendre pour acquis.

- Les lycées faisant partie du projet « Mon lycée Mange bio » ont été enquêtés au printemps 2016 sur leurs besoins actuels en produits bio locaux.
 - Le lycée Saint Jean d'Ardières envisage introduire un fruit systématiquement en bio (par exemple la pomme) ainsi que des fromages et yaourts en bio local.
 - Le lycée Louis Armand à Gleizé est en recherche de fruits et légumes bio locaux.
 - Le lycée Claude Bernard à Villefranche est intéressé pour introduire des céréales bio pour les internes ainsi que des légumes 4^{ème} gamme (pommes de terre, carottes, betteraves).

La région ayant mis fin à ce projet, il est à espérer que les lycées continueront à s'approvisionner en bio local sans les aides de la région.

Circuits longs

- **Naturège**, situé à Jassans-Riottier, produit des compléments alimentaires concentrés à base de plantes d'origine naturelle et bio. Cet opérateur est en recherche de divers produits locaux venant actuellement de l'import : *anis, fenouil, cumin, angélique, passiflore, safran, mélisse, menthe, superfruits (goji séché, cassis séché, physalis sec), pomme entière ou seulement la peau, spiruline, farine, shité, marc de raisin en poudre, sève de bouleau, framboises en concentré sans sucre, noix/noisette, graine de lin, huile de pépin de cassis, framboise, gelée royale*. **Le besoin en gelée royale s'élève à 10 kg/an tandis que pour les autres produits, le besoin correspond à des petites quantités (25 kg) sous forme de poudre idéalement.** Il n'y a actuellement pas d'atelier dans le Beaujolais pour transformer les produits dont il a besoin. De plus, les prix pratiqués sont plutôt assez faibles.
- **L'huilerie du Beaujolais**, située à Beaujeu produit des huiles de noix, noisettes, amandes, cacahuètes, sésame, pistache, colza et plus accessoirement des huiles de pignon, pécan, argan, courge, navette et oeillette. La production de ces matières premières n'est pas forcément locale aujourd'hui : à ce jour, 40 t de cerneaux de noix locales (Rhône-Alpes, Lot, Val de Loire et Haute-Saône) sont utilisées. L'huilerie est en recherche de production bio locale en général. Les quantités produites par l'huilerie pour les différents types d'huile et leur équivalent en surface de production sont présentés dans le tableau suivant.

Production	Volume d'huile vendu (l/an)	Masse volumique	Quantité d'huile à produire (l)	Quantité de grains à fournir (kg)	Surface (ha)
Lin	2 400	0,93	2 232	5 580	9,3
Noisette	25 000	0,93	23 250	46 500	46,5
Amande	6 000	0,93	5 580	13 950	17,4
Courge	600	0,93	558	1 786	
Oeillette	600	0,93	558	2 790	2,79
Navette	600	0,93	558	1 786	
Noix	20 000	0,93	18 600	37 200	37,2

Demande générale de produits bio sur le territoire mais aussi à l'extérieur !

En plus du manque de production bio pour approvisionner le territoire, le Beaujolais viticole a tendance à subir une fuite de ses produits bio vers la métropole lyonnaise. En effet, les producteurs bio (hors viticulteurs) du Beaujolais viticole livrent autant de circuits courts sur le territoire qu'à l'extérieur.

Contact :

- ARDAB : contact-ardab@corabio.org / 04 72 31 59 99
- Groupe « Les Défricheurs » : defricheurs69@gmail.com